

PHILIPPE CORDAZZO

**LA REORGANISATION SPATIALE DES SEGREGATIONS SOCIALES EN
HLM AU PRISME DE LA MOBILITE RESIDENTIELLE**

Regards Sociologiques, n°45-46, 2013, pp.135-151

Le logement social, de part les enjeux qu'il revête et ses particularités dans les « politiques du logement », est aujourd'hui un objet de fortes tensions voire de contradictions. Toute la difficulté pour les communes étant d'assurer l'accès au logement social en priorité aux publics défavorisés, tout en favorisant la « mixité sociale » et la mobilité. Pour apporter des éléments de réflexion sur cette situation, ce travail exploratoire qui envisage les ségrégations au prisme des mobilités, s'est basé sur des données statistiques récentes, représentatives de la population (Recensement de la Population 2009). Ces éléments montrent clairement que la « mixité sociale » observée au niveau d'une commune est souvent apparente alors qu'à l'échelon des quartiers (IRIS), on observe une forme de réorganisation des ségrégations sociales. Celle-ci s'accompagne d'une moindre mobilité résidentielle dans le logement HLM.

Les travaux canoniques sur les logements sociaux montraient les dynamiques qui organisaient les ségrégations au sein des logements sociaux naissants, comment classes et fractions de classes se répartissaient dans cet espace, ce qui conditionnait alors les arrivés, les départs, les façons d'y vivre et d'y voir à la fois les autres mais aussi le logement lui-même¹. Aujourd'hui, en 2010, la France compte 4 millions de logements HLM (Habitation à Loyer Modéré) qui accueillent près de 10 millions d'individus². Ces logements avec ceux subventionnés ou conventionnés et les coopératives d'habitations font partie des différents types de logements sociaux³. Si le logement social est important, vu le nombre de personnes y résidant, la « crise » qu'il traverse l'est non moins⁴. En effet, le logement social, de par sa spécificité, est l'objet de tensions et de contradictions. Toute la difficulté pour les municipalités est d'assurer l'accès au logement social en priorité aux publics défavorisés, sans créer de ghettos et en favorisant la « mixité sociale ». C'est-à-dire répondre à l'injonction paradoxale consistant à favoriser la mixité sociale dans l'habitat HLM et, dans le même temps prioriser les couches sociales les plus défavorisées. La mixité est, à ce niveau, la résultante de la dynamique du renouvellement de la population par le jeu des entrées et des sorties du

logement HLM. C'est pourquoi l'étude présentée ici se propose d'aborder le phénomène de la réorganisation spatiale des ségrégations en HLM par le prisme de la mobilité géographique.

Pour cela, à l'instar des travaux d'Edmond Préteceille⁵, la mesure de la ségrégation socio-spatiale, c'est-à-dire de la concentration spatiale des différentes catégories sociales de la population, sera réalisée à l'échelle des quartiers, en pratique l'utilisation du zonage en IRIS (unité spatiale de 2000 habitants environ) de l'INSEE. L'étude a notamment pour objectif de montrer si la ségrégation plus forte observée pour les cadres et les ouvriers⁶ au niveau de l'ensemble des logements se retrouve au niveau des logements HLM. C'est-à-dire interroger les éventuels effets sur la ségrégation de l'injonction paradoxale qui demande de favoriser la mixité sociale dans le logement HLM et en même temps de prioriser les catégories sociales les plus défavorisées.

La ségrégation au sein des logements HLM sera discutée par une approche dynamique des mobilités résidentielles, se basant en cela sur les résultats de différents travaux de recherche montrant l'importance de l'approche par le prisme des mobilités pour la mesure des ségrégations. Ainsi, pour Thierry Debrand et Claude Taffin les locataires HLM sont de plus en plus captifs de leur lo-

¹ Chamboredon Jean-Claude & Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale », *Revue française de sociologie*, XI, janvier-mars, 1970.

² Source : INSEE – RP 2010, exploitation principale. Au RP 2010, on comptabilise 4 042 918 personnes logées dans un HLM loué vide, soit 9 599 007 personnes représentant 14,5% de la population.

³ Dans notre étude, nous travaillerons sur les seuls logements qui appartiennent à un organisme HLM.

⁴ Stébé Jean-Marc, *Le logement social en France. (1789 à nos jours)*, Paris, PUF. (coll. Que sais-je ?), 2011 (5e éd.).

⁵ Cf. Preteceille Edmond., « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Cahiers français*, 314, 2003, pp.64-70 ; et Preteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, n°62, 2006, pp.69-93.

⁶ Voir : *ibid.* et Miot Yoan, « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole Lilloise et à Roubaix : L'apport des mobilités résidentielles », *Géographie, économie et société*, 14, 2012, pp.171-195.

gement¹. Tandis que pour Jean-Yves Authier et *al.* si la mobilité résidentielle est de moins en moins importante dans le logement HLM « en 1984, toutes choses égales par ailleurs, les locataires HLM étaient plus mobiles que ceux du secteur privé, alors qu'en 2002, c'est la situation inverse »². De même, parlant des quartiers des ZUS (Zones Urbaines Sensibles), Jean-Louis Pan-Ké-Shon se demande si ceux-ci ne seraient finalement que des points d'ancrage temporaires pour les catégories sociales les plus défavorisées dans leur trajectoire résidentielle³.

Pour répondre à ces interrogations, plusieurs choix méthodologiques se sont imposés. Le premier, a été de travailler au niveau des IRIS, échelon géographique suffisamment fin pour prendre en compte les logiques socio-spatiales du renouvellement de la population résidant en logement HLM, et dont l'effectif est suffisamment important pour assurer la robustesse des analyses. En effet, à l'échelle générale de la ville, l'étude des ségrégations spatiales et des réorganisations sociales n'est pas très pertinente. Les résultats doivent permettre d'étayer ou non le fait que si la « mixité sociale » dans le parc HLM apparaît plus importante qu'auparavant. Au niveau agrégé qu'est la commune, c'est-à-dire quand l'analyse est *aspatiale*, cela ne remet pas en cause les ségrégations socio-spatiales déjà connues. Celle-ci, qualifiée de « *discrimination informelle* » de la « mixité et sociale »⁴, est la résultante de la politique d'attribution des logements sociaux. Elle conduit à une disparité des logements sociaux selon qu'ils se trouvent ou pas dans un quartier HLM. Ainsi, quand les classes supérieures résident en HLM, elles ne le sont pas nécessairement dans des quartiers HLM. C'est pourquoi une analyse à l'échelle des quartiers semble doublement pertinente.

Edmond Préteceille justifie ce découpage géographique, car il « a l'avantage de permettre des analyses statistiques plus robustes du fait de la grande homogénéité des tailles et d'identifier des

quartiers différents d'une même commune »⁵. Une première distinction a été faite à l'échelle des IRIS (cf. encadré méthodologique) en fonction de la part de la population vivant en HLM. Pour cela, la méthode de répartition de Jenks a été utilisée (elle a l'avantage de répartir les unités spatiales – ici les quartiers – dans des classes ou groupes les plus homogènes possible). Au final, les quartiers peuvent être répartis en trois groupes : les quartiers « HLM » (60% ou plus de la population vit en HLM), les quartiers « mixte » (20 à 59% de la population vit en HLM) et les quartiers non-HLM (moins de 20% de la population vit en HLM). Cette grille de lecture des différents quartiers sera utilisée tout au long de l'analyse.

Au final, les travaux présentés ici, se veulent être au carrefour d'une représentation de la géographie sociale et reposent sur un traitement quantitatif des phénomènes avec une volonté de favoriser le lien avec les autres sciences sociales et plus particulièrement la sociologie. Ils ambitionnent d'apporter des éléments quantitatifs sur la mobilité résidentielle dans le logement HLM et précisément sur le renouvellement de la population du logement social et sa répartition spatiale et sociale.

Strasbourg : pôle universitaire et capitale européenne

Pôle universitaire et capitale européenne, Strasbourg connaît donc une population qui diffère de l'ensemble des métropoles urbaines de plus de 200 000 habitants. Elle comporte notamment plus de cadres (12% contre 10%)⁶, de diplômés à Bac+2 ou plus (34% contre 27%) et d'étrangers (13% contre 8%) que dans les autres grandes villes françaises de plus de 200 000 habitants. Elle est aussi caractérisée par une proportion plus forte que dans les villes de taille comparable de sa population vivant en HLM (27%).

Concernant la population vivant en HLM à Strasbourg, ce sont essentiellement les familles (parents et enfants) qui résident plus fréquemment dans les HLM (figure 1) tandis que dans les logements non-HLM ceux sont les couples sans enfant et les isolés (figure 2)⁷. Ainsi, la

¹ Debrand Thierry & Taffin Claude, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité », *Economie et Statistique*, 2005, pp. 125-146

² Authier, Jean-Yves, Bidet, Jennifer., Collet Anaïs., Gilbert Pierre, Seinmetz Hélène, *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, PUCA, 2010.

³ Pan-Ké-Shon Jean-Louis, « Le recensement rénové français et l'étude des mobilités », *Population*, n°62, 2007, pp.123-141.

⁴ Tissot Sylvie, 2005, « Une "discrimination informelle" ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, n°159, 2005, pp.54-69.

⁵ Preteceille Edmond., « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ?... », *art. cit.*

⁶ Source INSEE – RP 2008.

⁷ Les pyramides sont réalisées d'après une idée originale de Didier Breton.

surreprésentation des 20-29 ans dans le parc de logement non-HLM est en grande partie le fait des étudiants. En y regardant de plus près, on observe qu'aux âges où la mobilité résidentielle est la plus forte, les HLM sont majoritairement occupés par des familles (famille monoparentale et couples avec enfants) et les autres logements par des isolés et des couples sans enfant, soit des situations familiales caractéristiques des étudiants.

La pyramide des personnes ne vivant pas en HLM est représentative du calendrier des parcours de vie, avec une fréquence importante des couples sans enfant entre 20-29 ans et à partir de 60 ans et des couples avec enfants de 30 à 59 ans. Ceci est la traduction du calendrier des parcours de vie. Ainsi, aux alentours de 20 ans les personnes se mettent en couple, ont un premier enfant autour de 30 ans et vers 60 ans les enfants ont quitté le foyer parental. Sur la pyramide des personnes vivant en HLM, ce phénomène est peu marqué, car la part des couples sans enfant est faible. La population entre dans le logement une fois que la famille est déjà constituée (couple avec un ou plusieurs enfant-s).

mesurer la ségrégation socio-spatiale : « mixité sociale » apparente et espaces segmentés

Après, avoir observé que la population vivant en HLM est constituée majoritairement de familles monoparentales et de couples avec enfant(s), il s'agit maintenant de s'interroger sur la mixité sociale. Avec une moyenne de 27% de sa population qui vit en HLM, Strasbourg connaît des écarts importants selon les quartiers. Cité de l'Ill, Cronembourg, Hautepierre, Montagne verte, Polygone, Neuhof et Port du Rhin sont des secteurs où plus de 70% de la population vit en HLM. Ces quartiers HLM sont d'ailleurs situés aux limites extérieures de la ville formée par un Arc de cercle allant d'Ouest en Est de la Cité de l'ILL au Port du Rhin (carte 1).

S'il est possible de parler de spécificité de la ville de Strasbourg¹ par rapport aux autres communes françaises de plus de 100 000 habitants c'est par la proportion plus importante de logements HLM, un plus grand nombre de quartiers « HLM », d'espaces segmentés socialement. Comme pour ces autres villes, Strasbourg est caractérisée par une

ségrégation par le haut. Elle résulte d'abord d'une concentration des populations favorisées qui excède celle des populations défavorisées. Mais, la spécificité de Strasbourg vient également d'une concentration moins importante des étrangers que dans l'ensemble des villes de 200 000 habitants ou plus, alors que la concentration des autres catégories y est plus importante².

le HLM hors des quartiers HLM des classes supérieures

Les caractéristiques sociodémographiques des habitants des quartiers HLM montrent leur hétérogénéité. Strasbourg est un exemple significatif de la complexité de la mixité sociale³.

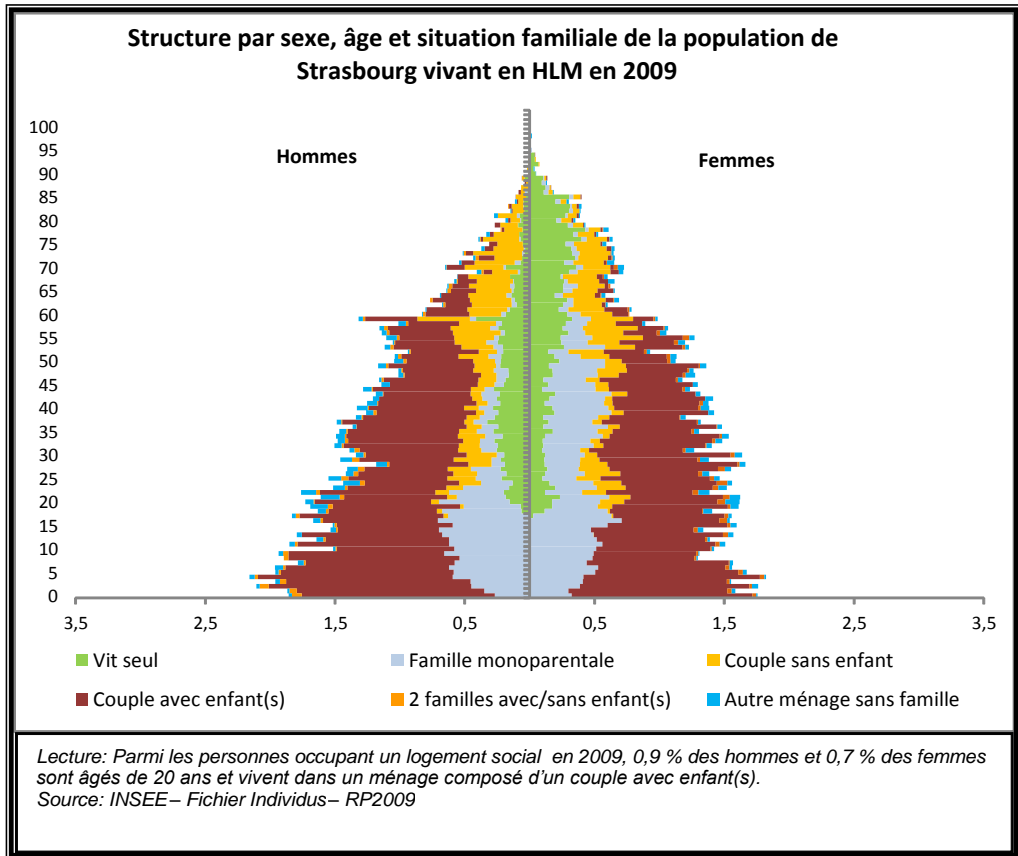
Les catégories sociales populaires (ouvriers et employés) résident plus fréquemment en HLM ; une part des catégories sociales supérieures (cadres) et intermédiaires (professions intermédiaires) résident aussi en HLM. Certes, la part de ces catégories sociales vivant en HLM est faible (5 à 15%) par rapport à leur part dans l'ensemble de la population, mais elles sont présentes et globalement cela répond à la logique de la mixité sociale comme mentionnée dans la loi d'orientation et de lutte contre les exclusions de 1998 (art. 56) en assurant l'accès prioritairement des logements sociaux aux populations les plus précaires tout en permettant à des populations plus favorisées d'y entrer. Cependant, dans l'espace géographique, cette mixité sociale est fragile, pour ne pas dire apparente si on raisonne à l'échelle de l'ensemble de la commune. En effet, la carte de la part des cadres vivant en HLM est à peu de choses près, la carte inversée de la part des logements HLM. Il est particulièrement net que les cadres qui résident en HLM ne vivent pas dans des quartiers HLM. C'est

² A Strasbourg, « l'indice de ségrégation de Duncan atteint près de 37% (contre 30%) pour les plus diplômés, 34% pour les cadres (contre 30%) et 32% pour les moins diplômés contre respectivement 30%, 30% et 27% pour la moyenne des villes de 200 000 habitants ou plus » (Beaugendre Carole, Leydencker Simon, Schalck Marc et Mazery Violaine, « Strasbourg à l'épreuve de la ségrégation », *Compas études*, n°1, mai 2012).

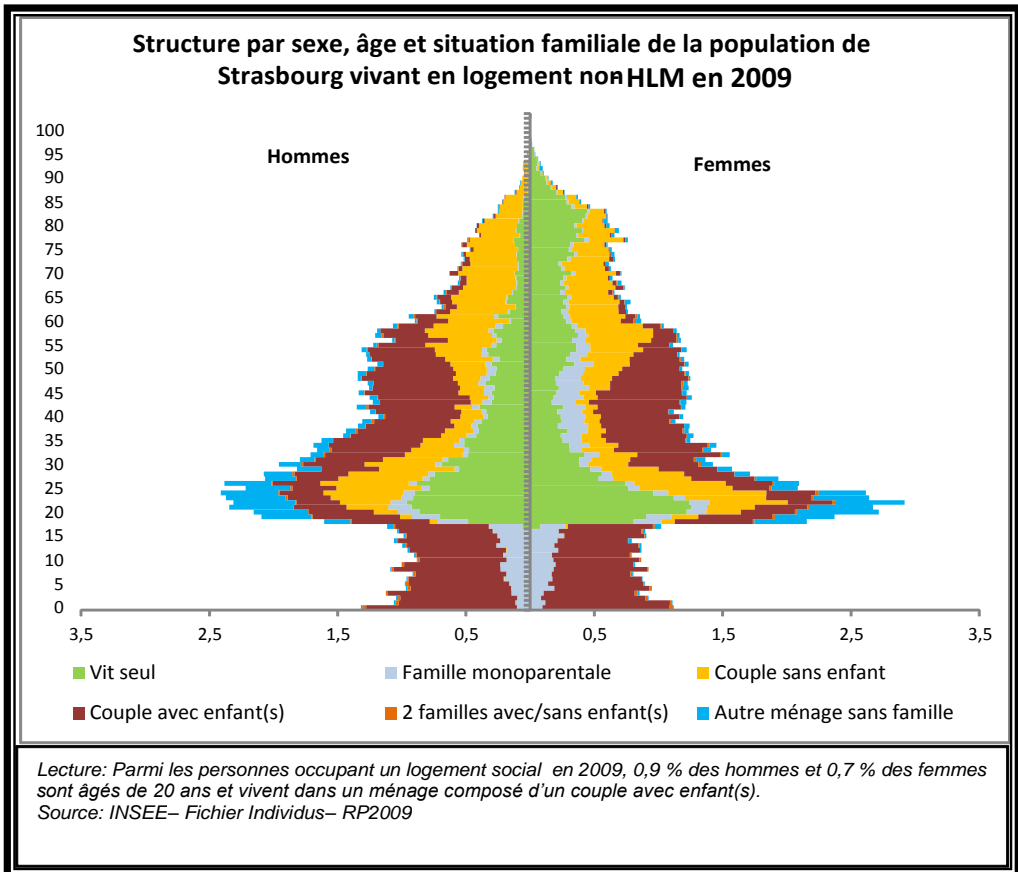
³ Cf. Gérard Bénédicte, « Les grands ensembles d'habitation de 1968 à 1999, lieux de passage des populations ? », in Cordazzo P et Fichet B (dir), *Transition, passage : en sciences sociales*, Néothèque, 2013, pp.219-239,

¹ Breton Didier et Gangloff Camille, « Fécondité, logement et précarité », *4ème Journée d'étude de démographie locale*, Strasbourg, 15 juin 2011.

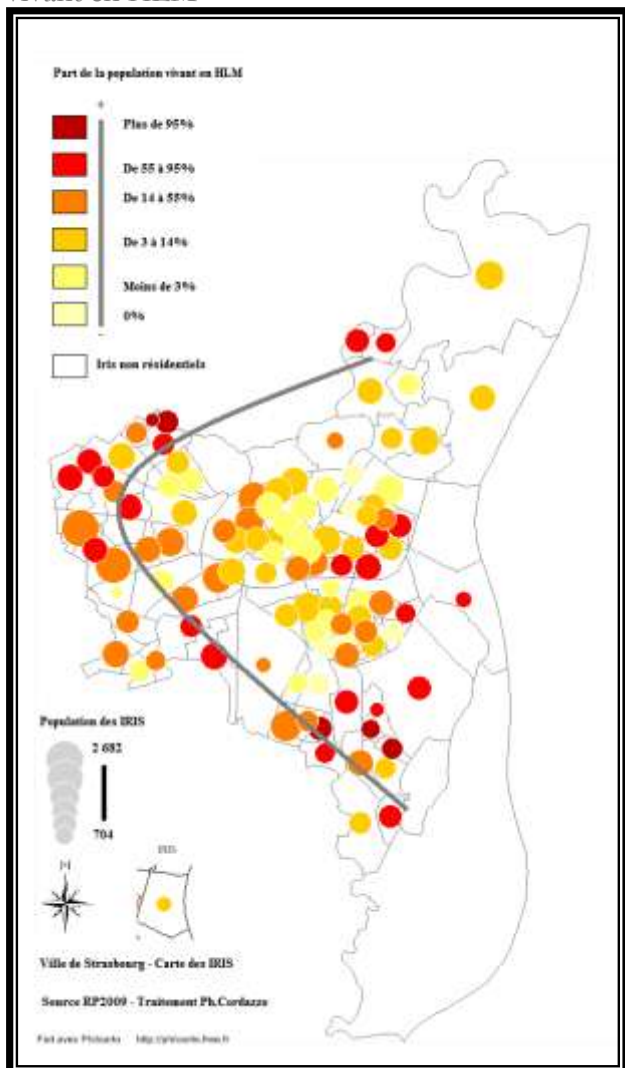
Figures n°1 – Pyramide | la population vivant en HLM



Figures n°2 – Pyramide | population ne vivant pas en HLM



Carte n°1 – Répartition spatiale de la population strasbourgeoise vivant en HLM



Carte n°2 – Répartition spatiale des catégories supérieures strasbourgeoise vivant en HLM

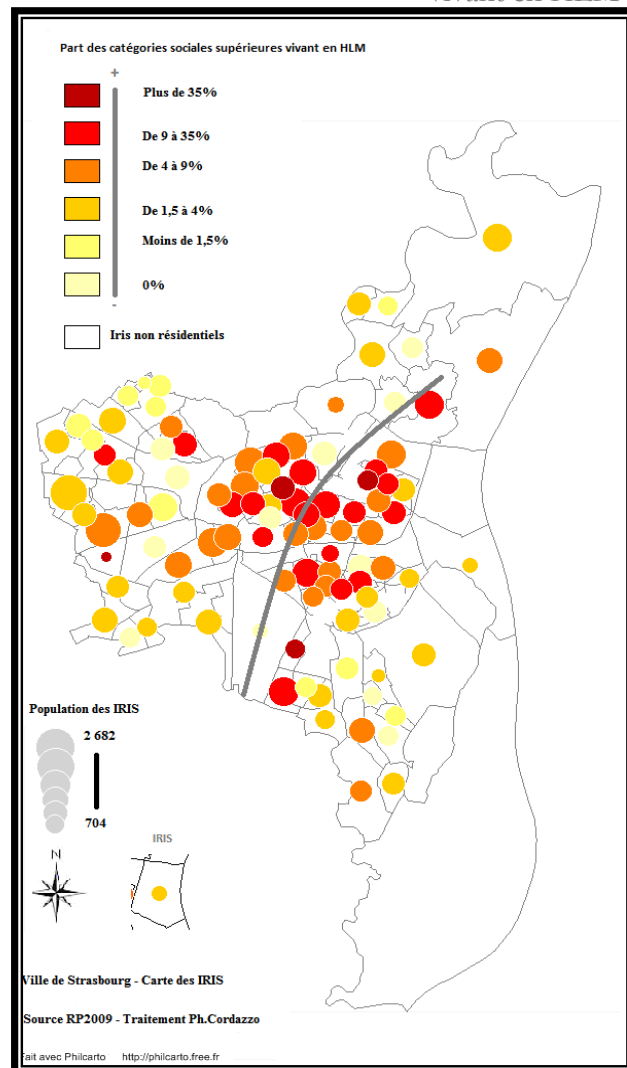


Tableau n°1 – Répartition des personnes (%) vivant en logement HLM | selon la catégorie sociale et par type de quartier

Type de quartier	Population vivant en HLM selon la catégorie sociale		
	Catégorie sociale populaire	Catégorie sociale moyenne	Catégorie sociale supérieure
HLM	42,9	22,0	17,8
MIXTE	45,1	53,7	49,2
NON HLM	12,0	24,3	33,0
Ensemble (effectifs)	100 (25 065)	100 (4 358)	100 (2 030)

Source : RP individuel 2009 ; chi 2 (P < 0,0001)
Construction des catégories : catégorie sociale populaire (CSP ouvrier et employé), catégorie sociale moyenne (CSP profession intermédiaire), catégorie sociale supérieure (CSP cadres, professions libérales)

une première manifestation de la ségrégation socio-spatiale. Comment expliquer que les locataires HLM des classes supérieures résident dans les quartiers les plus « huppés »¹ ? Différents facteurs sont liés à l'attribution des logements, par les organismes HLM² : les moins bien situés aux populations les plus populaires et *a contrario* les logements les mieux situés réservés aux populations des catégories sociales supérieures. À l'arrivée, c'est une ségrégation par le haut qui résulte avant tout d'une concentration des populations des catégories supérieures, plus que des populations des catégories populaires. Ainsi, à Strasbourg seulement 17,8% des classes supérieures vivent en HLM et résident dans un quartier HLM contre 42,9% des catégories populaires (tableau 1), alors qu'elles sont 33% à vivre dans un HLM hors quartier HLM, contre 12% des de la classe populaire cette fois. La classe moyenne réside plus fréquemment que les autres en quartier mixte, dans des proportions proches de la classe supérieure en quartier « HLM » et dans des proportions intermédiaires pour les quartiers « non-HLM ».

Cette ségrégation est confirmée sur la carte 2 par la répartition des cadres vivant en HLM sur le territoire strasbourgeois. Ainsi, c'est au centre de la commune que l'on observe les plus fortes proportions des catégories supérieures vivant en HLM. C'est-à-dire dans les secteurs avec une plus faible proportion de personnes vivant en HLM (carte 1). Cette situation illustre bien le fait que le lieu de résidence (type de quartier) prime sur le type de logement (Hlm ou non) : E. Maurin dans le « ghetto français », indique qu'« en choisissant son lieu de résidence, on choisit aussi ses voisins et les enfants de ses voisins.... Nous croyons que la qualité de l'environnement social immédiat pèse de tout son poids sur la réussite ou l'échec de chacun »³. Ainsi, les populations des catégories sociales supérieures prêtes à résider en HLM quand celui-ci est situé dans un quartier non-HLM.

Sur la base de ces remarques, deux situations méritent une attention particulière : les 17,8% de catégories sociales supérieures vivant en HLM dans des quartiers HLM et les 12% de catégories sociales populaires vivant en HLM dans des quartiers non-

HLM. Pour les catégories supérieures, on peut légitimement se demander si les trajectoires et motivations sont les mêmes que ceux qui vivent en quartiers non-HLM. Tandis que les catégories populaires vivant en HLM dans des quartiers non-HLM, ne sont-ils pas l'exemple concret de la promotion sociale ? Sauf que dans les deux cas évoqués précédemment, en grande majorité, la proximité géographique ne se traduit pas nécessairement par une mixité sociale. L'analyse des tableaux croisés (tableau 6 et 7) dans la partie 3, apportera des éléments de réponse à cette question.

Pour mesurer statistiquement le niveau de ségrégation des personnes vivant en HLM, nous avons calculé un indice de ségrégation de Duncan (cf. encadré méthodologique)⁴. La population a été décomposée en cinq catégories sociales ou assimilées (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers et chômeurs). Il s'agissait de trouver un compromis entre une catégorisation trop sommaire et une décomposition trop détaillée posant des problèmes liés à des effectifs trop faibles pour les calculs.

Ainsi au-delà de la visualisation cartographique, le calcul de l'indice de ségrégation de Duncan (tableau 2) confirme que tous logements confondus, la ségrégation est plus importante chez les cadres (0,359) et dans une moindre mesure chez les ouvriers (0,293)⁵. En ne retenant que le logement HLM, ce sont les catégories sociales les plus favorisées et en premier lieu les cadres (0,379) qui bénéficient d'une ségrégation dans le logement HLM. L'analyse cartographique a montré précédemment que ce sont les HLM dans les quartiers les plus favorisés qui sont concernés. Ainsi, pour les catégories sociales supérieures, ce n'est pas tant le logement qui porte l'étiquette HLM et ses attributs sociaux associés, mais le quartier. Cependant, il serait erroné de penser de manière schématique que les cadres et à l'opposé les ouvriers ne souhaitent pas la mixité sociale dans le logement HLM, notamment pour des logiques d'entre soi.

Cependant, au-delà des logiques individuelles, il ne faut pas oublier l'importance des logiques de construction et d'affectation par les bailleurs sociaux. Ainsi, la ségrégation dans le logement social est

¹ Aubree Loïc, « L'évolution du peuplement du parc HLM en France », *Pensée plurielle*, 2, n°12, 2006, pp.53-61.

² Barou Jacques, « HLM, le risque d'une homogénéisation par le bas, les effets des ségrégations », *Informations sociales*, n°123, 2005, pp.74-87.

³ Maurin Eric, *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil (coll. La République des idées), 2004, pp83-85.

⁴ Duncan Otis Dudley, Duncan Beverly, « Residential distribution and occupation stratification », *American Journal of Sociology*, n°60-5, 1955, pp493-503.

⁵ Cf. Preteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ?... », *art. cit.* ; et : Miot Yoan, « La ségrégation socio-spatiale ... », *art. cit.*

aussi fortement déterminée par les pratiques sociales des acteurs de l'attribution des logements HLM au regard de l'injonction politique paradoxale qui doit favoriser la mixité sociale tout en priorisant les couches sociales les plus défavorisées. C'est-à-dire une situation résultant de la politique d'attribution des logements sociaux, conduisant à une forme de « *discrimination informelle* » de la mixité sociale¹, une spécialisation de certaines parties du parc social pour y loger majoritairement des catégories homogènes sur le plan social² ou une discrimination ethnique en sélectionnant le « bon candidat » et en le mettant « au bon endroit »³. Ainsi, le luxe des catégories sociales supérieures, c'est de pouvoir habiter dans des HLM sans être dans des quartiers HLM.

contribution de la mobilité à la ségrégation sociale

mobilité et événements démographiques

La structure par âge de la population vivant ou non en HLM, va expliquer en grande partie les tendances d'évolution de la mobilité résidentielle selon le lieu d'habitation. En effet, on observe qu'à âge égal la mobilité résidentielle en HLM est plus faible que dans les logements non-HLM (figure 3). Si globalement l'évolution de la mobilité résidentielle des individus est la même selon que l'on habite en HLM ou hors HLM, c'est entre 20-29 ans que la mobilité est la plus importante (figure 3). Ainsi, c'est au moment où les déménagements sont les plus importants que les individus de cette classe d'âge (notamment les étudiants) sont sous-représentés dans le logement HLM comparativement au parc résidentiel hors HLM. Cet effet de structure par âge explique en partie la mobilité résidentielle plus faible du parc HLM strasbourgeois. Globalement, l'évolution de la mobilité de la population strasbourgeoise est conforme à ce que l'on observe nationalement, avec une mobilité plus importante

entre 25-29 ans et en chute après 40 ans et une mobilité plus faible dans le logement HLM⁴.

En outre, une enquête réalisée par l'ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise) auprès de la population occupant le parc social Bas-Rhinois confirme les tendances généralement observées des déterminants de la mobilité résidentielle⁵. Si les déterminants sont globalement les mêmes (professionnels, familiaux, résidentiels, cycles de vie), ce sont tout d'abord les déterminants liés à des motifs démographiques (50% pour les personnes habitant en HLM contre 40%) comme l'arrivée des enfants, la séparation, ou la mise en couple qui expliquent la mobilité vers le logement social. Les trajectoires de vie et plus particulièrement celles vulnérables financièrement ou rompues par des ruptures familiales sont les principaux moteurs de la mobilité résidentielle vers le logement HLM⁶ à l'inverse des projets résidentiels à des fins de confort personnel⁷ (2% des habitants en HLM contre 10%).

Pour mesurer d'éventuelles différences en termes de type d'habitat (HLM ou non) selon les CSP et pour réduire les effets de structure, les calculs ont été réalisés sur les personnes en activités âgées de 20 à 59 ans et représentées selon le sexe et par âge. On observe que la part des individus résidant en logement social varie peu selon l'âge à CSP et sexe identique. Mis à part la catégorie « sans activité professionnelle » dont les différences sont liées à l'hétérogénéité de ce groupe. Ainsi, de 20-24 ans à 30-34 ans, on observe une augmentation importante de la part des individus de ce groupe dans le logement HLM. En effet, ce sont les étudiants (qui ont difficilement accès au logement social) qui sont remplacés par les chômeurs en termes de poids dans cette catégorie de population.

⁴ Cf. Bonvalet Catherine, Brun Jacques, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in Levy Jean-Pierre et Dureau Françoise (dir.), *L'accès à la ville, les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp.15-64

⁵ ADEUS, « L'occupation du parc social bas-rhinois à l'épreuve des parcours résidentiels », *Les notes de l'ADEUS*, 2012, 12p.

⁶ Cf. Gobillon Laurent, « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Economie et statistique*, n°349-350, 2001, pp.77-98

⁷ Cf. Lelièvre Eva, « Acquisition du 1^{er} logement et naissance du dernier enfant », in Bonvalet C et Fribourg A.M., *Actes du séminaire Stratégies résidentielles*, Paris, INED, PUCA, 1990, pp.117-128.

¹ Cf. Tissot Sylvie, 2005, « Une "discrimination informelle" ?... », *art. cit.*

² Cf. Barou Jacques, « HLM, le risque d'une homogénéisation... », *art. cit.*

³ Sala Pala Valérie, *Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, PUR (coll. Res Publica), 2013.

Tableau n°2 – Indices de ségrégation de Duncan selon le type de logements

Types de Logements	Indice de Ségrégation de Duncan*				
	Catégories				
	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Chômeurs
HLM	0,379	0,239	0,140	0,148	0,186
Logements non-HLM	0,267	0,082	0,131	0,293	0,139
Ensemble des logements	0,359	0,156	0,124	0,308	0,233

Source : INSEE RP 2009, Champ : population de 15 ans ou +, ville de Strasbourg.

encadré 1 – calcul de l'indice de ségrégation de Duncan

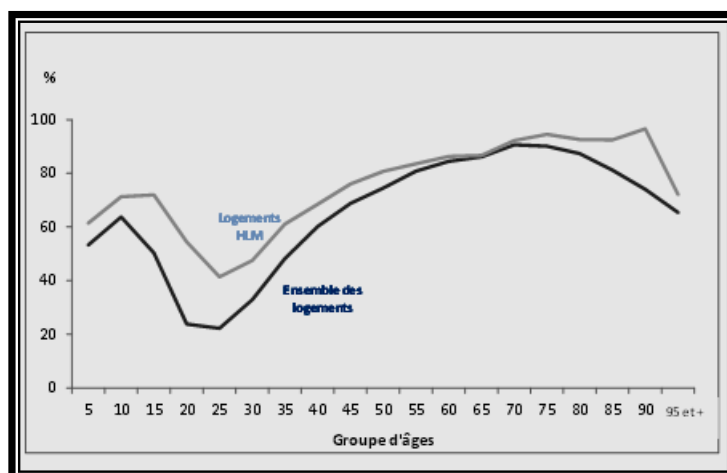
L'indice de ségrégation de Duncan est un indice d'égalité, qui mesure la régularité ou l'irrégularité de la distribution d'une catégorie de population (ici cinq) dans différentes aires considérées (ici les IRIS et le type de logement - HLM ou Parc privé), en comparaison avec le reste de la population. Comprise entre 0 et 1 sa valeur exprime la part des individus qui devraient quitter leur logement de leur iris de résidence pour obtenir une répartition égalitaire de cette population dans les IRIS.

L'indice se calcule comme suit :
$$IS = \frac{1}{2} \sum_1^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{t_i - x_i}{T - X} \right|$$

où : x_i est la population du groupe x dans l'unité spatiale i ,
 X est la population du groupe x pour l'ensemble des unités spatiales
 t_i est la population totale de l'unité spatiale i
 T est la population totale de l'ensemble des unités spatiales.

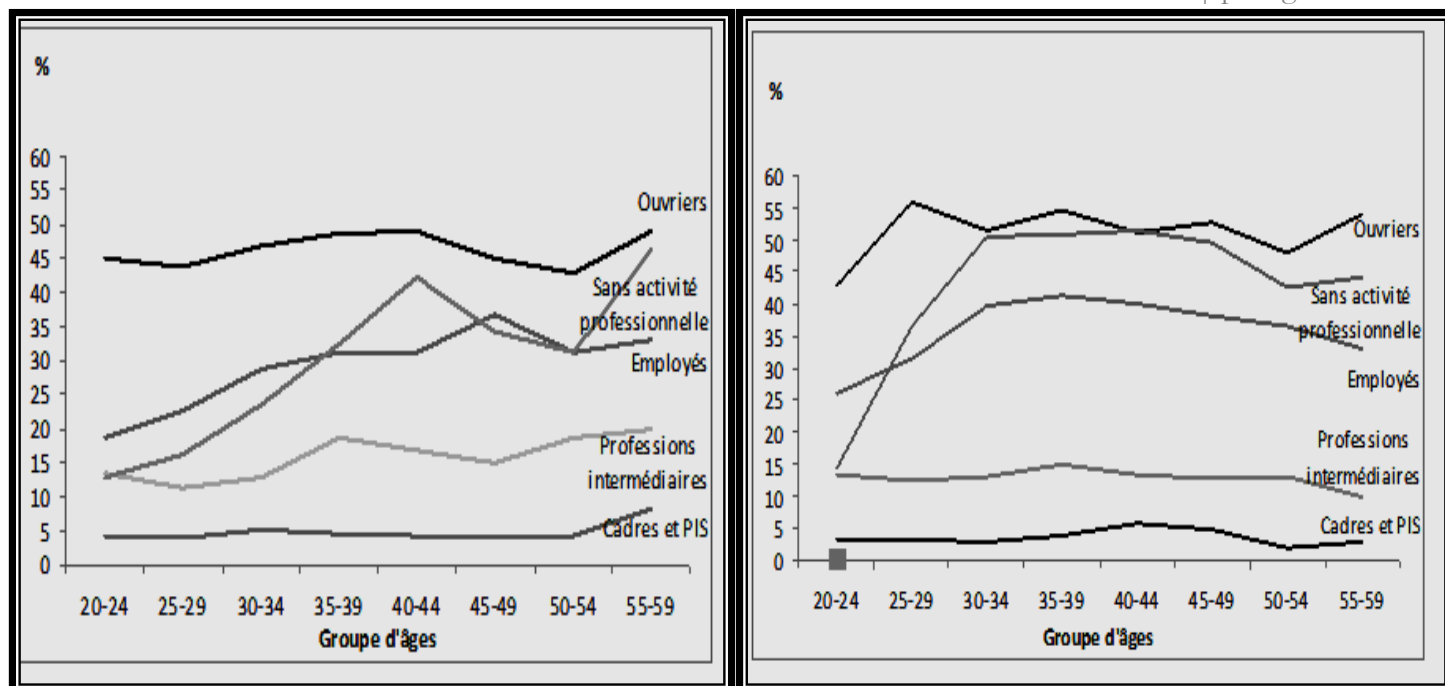
Figures n°3 – Sédentarité à 5 ans selon le type de logement et l'âge | à Strasbourg

Lecture : Parmi 100 individus âgés de 35-39 ans en 2009, et vivant dans un logement HLM, 60 % sont présent dans ce logement depuis 5 ans.
 Source : INSEE – Fichier Individus – RP2009



Figures n°4 – Part de la population masculine vivant en HLM | par âge et CSP

Figures n°5 – Part de la population féminine vivant en HLM



Lecture : Parmi 100 hommes ouvriers âgés de 35-39 ans en 2009, *Lecture* : Parmi 100 femmes ouvrières âgées de 35-39 ans en 2009 48,6 % vivent dans un logement social. 54,7 % vivent dans un logement social.

Source : INSEE – Fichier Individus – RP2009. *Source* : INSEE – Fichier Individus – RP2009

Tableau n°3 – Ancienneté dans le logement | selon les catégories sociales

Type de logement	Durée en année	Catégorie sociale			Total général
		Catégorie populaire	Catégorie moyenne	Catégorie Supérieure	
HLM		100,0	100,0	100,0	100,0
	Moins de 2 ans	10,5	12,5	9,7	10,7
	[2-4 ans]	22,6	22,2	28,9	22,9
	[5-9 ans]	27,1	24,3	27,4	26,8
	[10-19 ans]	22,2	24,5	20,1	22,4
	[20 ans et +]	17,6	16,5	13,8	17,2
NON HLM		100,0	100,0	100,0	100,0
	Moins de 2 ans	19,7	19,8	17,2	19,0
	[2-4 ans]	30,1	31,4	30,7	30,7
	[5-9 ans]	22,8	22,6	23,7	23,0
	[10-19 ans]	15,4	14,7	16,5	15,6
	[20 ans et +]	12,0	11,4	11,9	11,8
<i>Effectifs</i>		62 174	30 918	30 863	123 955

Source : RP individuel 2009 ; chi 2 (P < 0,0001)

Construction des catégories : catégorie sociale populaire (CSP ouvriers et employés), catégorie sociale moyenne (CSP profession intermédiaire), catégorie sociale supérieure (CSP cadres, professions libérales)

Globalement, les ouvriers, les employés et les personnes sans activité professionnelle résident plus fréquemment en HLM que les catégories socioprofessionnelles supérieures. Ce résultat ne diffère pas d'observations précédentes et correspond en partie aux critères d'attribution des logements sociaux visant à favoriser les publics les plus précaires. Cependant, les ouvriers, hommes ou femmes, vivent plus fréquemment en HLM quel que soit le groupe d'âge (cette proportion est toujours supérieure à 40%). Pour les hommes employés et ceux sans activité professionnelle, on observe globalement une augmentation, par palier, de la part des personnes résidant en HLM (figure 4). Tandis que pour les femmes dans les mêmes catégories socioprofessionnelles, la part de celles vivant en HLM augmente jusqu'à 30-34 ans avant de se stabiliser (figure 5). Pour ces deux populations, ce phénomène est lié à un effet conjugué de l'entrée dans la vie active, de la mise en couple et de la constitution d'une famille. Pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, et dans une moindre mesure pour les professions intermédiaires, on ne constate pas de différence selon le sexe et l'âge de la part des personnes vivants en HLM, respectivement autour de 5% et 12%.

L'ancienneté, le type de logement et la catégorie sociale

Pour la suite des analyses, la population a été décomposée en trois grandes catégories sociales (populaire, moyenne et supérieure). Cela pour permettre une analyse en sous-groupes tout en garantissant des effectifs statistiquement significatifs. La durée de présence dans le logement est globalement plus importante pour les personnes qui vivent en HLM que pour celles qui vivent dans le parc privé. 27,4% de la population vivant dans le parc privé est présente dans son logement depuis 10 ans ou plus contre 39,6% pour celle vivant en HLM (tableau 3). L'analyse selon les catégories sociales fait apparaître des différences de répartition de la population selon l'ancienneté dans le logement HLM, mais pas dans les logements non-HLM. Ainsi, les catégories supérieures sont moins fréquemment présentes depuis longtemps dans le logement HLM (33,9% depuis 10 ans ou plus) que les catégories sociales populaires et moyennes (respectivement 39,8% et 41%).

Les différences observées dans le logement HLM peuvent être la résultante d'un effet de structure lié au type de quartier dans lequel se situe

le logement HLM. Globalement, le type de quartier peut jouer un rôle sur le renouvellement de la population en HLM. Ainsi, toutes classes sociales confondues, la sédentarité est plus fréquente dans les quartiers HLM (42,1% de la population est présente dans le même logement depuis 10 ans ou plus) suivis des quartiers « mixtes » (38,8%) et des quartiers « non-HLM » (35,2%) (tableau 4). Conjointement, le renouvellement de la population est plus faible dans les quartiers HLM (31,1% de la population est présente dans le même logement depuis moins de 5 ans), suivi des quartiers « mixtes » (34,4%) et des quartiers « non-HLM » (37,1%).

Cependant, en fonction du type quartier et selon la catégorie sociale le renouvellement de la population est différent. Ainsi, dans les quartiers « non-HLM », la part de la population ayant une ancienneté importante (10 ans ou plus) est sensiblement la même quelle que soit la catégorie sociale, tandis que dans les quartiers « mixtes » elle est plus faible pour les classes supérieures (35,9% contre 38,5% à 41% pour les autres classes sociales). La différence est très marquée dans les quartiers « HLM » où les classes supérieures vieillissent bien moins fréquemment dans leur logement HLM que les classes sociales populaires et moyennes (respectivement 29,6%, 42,3% et 47,9%). En revanche, résider en logement HLM dans un quartier « HLM » pour les classes supérieures ressort plus d'une étape transitoire dans le parcours résidentiel. Cette situation se traduit statistiquement avec une proportion de cette population plus importante parmi les entrants récents (moins de 5 ans) que pour les autres classes sociales. À moins que, la dégradation de la position relative économiquement de cette population n'induisse une présence plus durable dans le logement HLM en quartier HLM dans les générations plus récentes.

disparités et effets de la situation familiale et de l'âge

La situation familiale la plus fréquente dans le logement HLM est la vie en couple avec enfant(s) (51%) suivi de la vie en famille monoparentale (19%), en tant qu'isolé (16%) et en couple sans enfant (14%). Cette répartition varie quand on regarde au niveau des quartiers et des catégories so-

Tableau n°4 – Ancienneté dans le logement HLM |
selon les catégories sociales et le type de quartier

Type de quartier	Durée en année	Catégorie sociale			Total général
		Catégorie populaire	Catégorie moyenne	Catégorie Supérieure	
HLM		100,0	100,0	100,0	100,0
	Moins de 2 ans	9,7	11,2	8,6	9,7
	[2-4 ans]	21,1	16,9	33,6	21,4
	[5-9 ans]	26,9	24,0	28,2	26,8
	[10-19 ans]	22,2	23,3	13,3	21,8
	[20 ans et +]	20,1	24,6	16,3	20,3
Mixte		100,0	100,0	100,0	100,0
	Moins de 2 ans	11,5	11,1	7,6	11,2
	[2-4 ans]	23,2	24,1	27,3	23,6
	[5-9 ans]	26,8	24,0	29,2	26,5
	[10-19 ans]	22,0	25,2	21,9	22,5
	[20 ans et +]	16,6	15,7	14,0	16,3
Non-Hlm		100,0	100,0	100,0	100,0
	Moins de 2 ans	10,0	16,8	14,4	12,1
	[2-4 ans]	25,6	22,7	26,5	25,0
	[5-9 ans]	29,2	25,2	23,5	27,7
	[10-19 ans]	23,0	24,3	24,9	23,5
	[20 ans et +]	12,1	11,0	10,7	11,7
<i>Effectifs</i>		<i>25065</i>	<i>4358</i>	<i>2030</i>	<i>31453</i>

Source : RP individuel 2009 ; chi 2 (P < 0,0001)

Construction des Type de quartier : Méthode de Jenks. quartier non-HLM (- 20 % de la population vivant en HLM), quartier mixte (entre 20 et 59 % de la population vivant en HLM), quartier HLM (60 % de la population vit en HLM).

Tableau n°5 – Typologie des grands quartiers

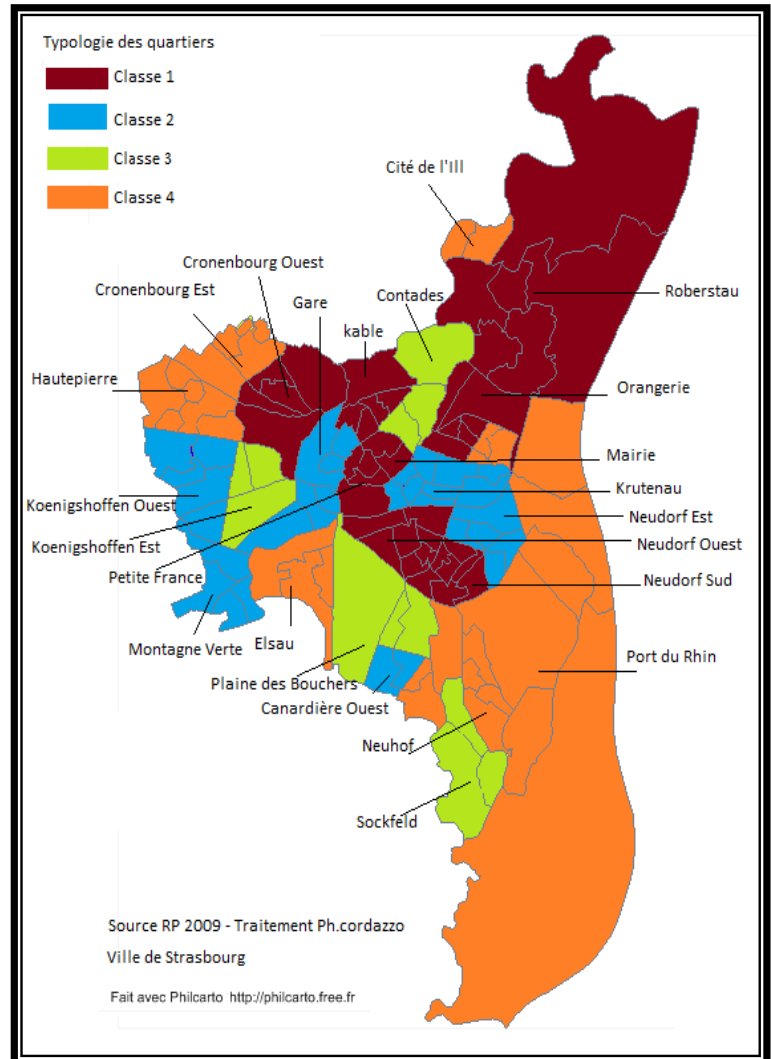
Groupe 1 : Catégories supérieures et mobilité résidentielle	Groupe 2 : Mixte	Groupe 3 : Catégories supérieures en HLM et sédentaires	Groupe 4 : HLM et sédentarité
01 - MAIRIE	03 - GARE	06 - CONTADES	09 - VAUBAN
02 - PETITE FRANCE	10 - ESPLANADE	15 - KOENIGSHOFFEN EST	13 - ELSAU
04 - POINCARE	11 - KRUTENAU	25 - PLAINE DES BOUCHERS	17 - HAUTEPIERRE
05 - KABLE	14 - MONTAGNE VERTE	30 - SOCKFELD	18 - CRONENBOURG OUEST
07 - ORANGERIE	16 - KOENIGSHOFFEN OUEST		20 - CITE DE L'ILL
08 - FORET NOIRE	23 - NEUDORF EST		22 - PORT DU RHIN
12 - NEUDORF OUEST	26 - CANARDIERE OUEST		27 - CANARDIERE EST
19 - CRONENBOURG EST			28 - POLYGONE
21 - ROBERTSAU			29 - NEUHOF
24 - NEUDORF SUD			

Méthode : classification ascendante hiérarchique, méthode de Ward, distance euclidienne.

ciales. Ainsi, globalement, les isolés sont surreprésentés dans les quartiers « mixtes » et « non-HLM » pour les catégories moyennes et supérieures quelle que soit l'ancienneté dans le logement HLM (Annexes, tableau 7). Autre régularité, les couples avec enfant(s) ayant une ancienneté importante (5 ans ou plus) sont surreprésentés dans les quartiers « HLM » quel que soit le groupe social. Enfin, les couples sans enfant sont surreprésentés parmi les nouveaux entrants (moins de 2 ans) quelle que soit la catégorie sociale et parmi les « anciens » dans les quartiers « non-HLM ». Les couples sans enfant récemment installés dans le logement HLM illustrent la première mise en union et cohabitation, tandis que pour ceux ayant une forte ancienneté c'est la résultante du départ du foyer des enfants.

En ce qui concerne les différences liées à l'âge, plusieurs profils ou comportements se dégagent du type de quartier. Dans les quartiers « non-HLM », globalement l'ancienneté dans le logement va de pair avec l'âge. Ainsi, les 30-39 ans sont surreprésentés chez les présents depuis moins de 10 ans et les personnes de 40 ans et plus sont surreprésentées chez les plus anciens (10 ans ou plus dans le logement) quelle que soit la catégorie sociale (annexes, tableau 6). Dans les quartiers « mixtes », aussi, l'ancienneté dans le logement va de pair avec l'âge. En revanche, les 20-29 ans sont surreprésentés parmi les nouveaux entrants (moins de 5 ans d'ancienneté). Enfin, dans les quartiers « HLM », les différences sont plus marquées selon la catégorie sociale. Les catégories populaires ont une ancienneté dans le logement qui va de pair avec l'âge. Cette population vieillit dans le logement HLM. Ce vieillissement touche non seulement les parents, mais aussi les enfants comme l'atteste la surreprésentation des 20-29 ans parmi les présents dans le logement depuis 20 ans ou plus. Plus surprenant, ce phénomène touche aussi les jeunes de 20-29 ans des catégories moyennes et supérieures. L'information sur la catégorie sociale de leurs parents n'est pas disponible. Une hypothèse plausible serait qu'une grande partie de ces jeunes ont profité de « l'ascenseur social » et sont d'une catégorie sociale plus élevée que leurs parents. Cependant, pour des raisons économiques, de non mise en couple, et d'affiliation avec les catégories populaires dont ils sont issus, ces jeunes restent en logement social HLM.

Carte n°3 – Répartition spatiale des quartiers strasbourgeois | en fonction de la typologie



quelle nomenclature pour les quartiers ?

Les résultats obtenus sur la base des données du recensement de la population montrent une forme de ségrégation spatiale entre les quartiers « HLM » et les autres quartiers « mixte » ou « non-HLM ». En outre, s'y ajoute une segmentation sociale au sein du logement social. En effet, les catégories supérieures qui résident dans des logements HLM, le sont plus fréquemment en dehors des quartiers « HLM ». Un regroupement des quartiers (tableau 5) en utilisant une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) en fonction des différentes variables prépondérantes dans l'analyse (mobilité résidentielle, part du logement HLM, catégories sociales) confirme et permet de synthétiser au niveau des quartiers les principaux enseignements extraits du traitement des données du recensement. Trois grands profils de quartiers émergent et le troisième peut se subdiviser en deux.

Le premier profil concerne dix quartiers strasbourgeois ; il est représentatif des quartiers « non-HLM ». On y retrouve plus fréquemment qu'ailleurs des catégories sociales supérieures, avec une mobilité résidentielle plus importante et une part non négligeable de cette population vivant en HLM. Le deuxième profil (sept quartiers) est composé de quartiers « mixtes ». Au premier regard, ce sont des quartiers où cohabitent les différentes catégories sociales avec une mobilité résidentielle supérieure à la moyenne. En approfondissant, on doit pondérer cette analyse par le fait que la majorité d'entre eux comptent une proportion d'étudiants supérieurs à la moyenne et qu'au sein d'un même quartier on observe une forme de ségrégation socio-spatiale non négligeable.

Le troisième profil (quatre quartiers) est aussi composé de quartiers « mixtes ». Cependant, il se distingue du précédent par une part plus importante de catégories sociales supérieures, une plus faible mobilité de la population dans son ensemble – et quasi nulle pour les classes sociales supérieures vivant en HLM. Enfin, le dernier groupe (neuf quartiers) est composé de quartiers HLM. La population vit principalement en logement HLM (plus de 60%) et la mobilité résidentielle est plus faible qu'ailleurs. De plus si les classes sociales supérieures résident plus fréquemment que dans les autres quartiers en logement HLM (20% en moyenne) cette proportion reste bien inférieure à l'ensemble de la population de ces quartiers. Ainsi, des quartiers montrent une image de quartiers « populaires », où l'on trouve certes des classes sociales supérieures, mais en proportion plus faible qu'ailleurs (moins de 3% de la population) et qui vivent majoritairement en dehors des HLM.

conclusion : entre réorganisation spatiale et ségrégation sociale, les limites de la mobilité

Sur le plan méthodologique, les analyses menées confirment l'intérêt de travailler à l'échelle du quartier (ici découpage en IRIS). Ces unités spatiales ont le double avantage d'avoir une taille de population comparable et assez importante pour permettre des analyses robustes. Ce découpage a aussi permis de mesurer les niveaux de ségrégation selon les catégories sociales. Si à l'échelle de l'ensemble des logements, les cadres et les ouvriers sont les deux populations les plus ségréguées, pour les seuls logements HLM ce ne sont que les caté-

gories sociales les plus favorisées. Ce qui apparaît comme la conséquence de l'injonction paradoxale à favoriser la mixité sociale dans le logement HLM tout en priorisant les catégories sociales les plus défavorisées.

Parmi les problèmes que posent ces analyses quantitatives, un des plus centraux est celui de la mobilité résidentielle. Les tendances générales observées après le traitement des données du recensement montrent une mobilité résidentielle dans le logement HLM faible et disparate. Les réorganisations spatiales liées à la mobilité confortent la ségrégation sociale. Les catégories sociales supérieures qui vivent en HLM, le sont plus fréquemment dans des quartiers non-HLM ou mixte. Enfin, pour la population des catégories sociales populaires accédant au logement HLM dans les quartiers non-HLM, la promotion sociale est finalement toute relative notamment de par l'éloignement d'un environnement familial et culturel connu.

Les données du recensement ont ainsi permis de mettre en évidence des disparités et des convergences dans le renouvellement de la population qui réside ou pas en HLM. La mobilité résidentielle des catégories supérieures est plus élevée que pour les autres catégories sociales et les catégories populaires sont caractérisées par une plus faible mobilité résidentielle dans le logement HLM. Cela même si dans l'ensemble, toutes les catégories sociales ont une ancienneté dans le logement qui va de pair avec l'âge. La population vieillit plus souvent dans le logement HLM que dans les autres logements. Cette situation est cependant plus marquée dans les quartiers HLM que dans les autres quartiers et elle y concerne plus fréquemment les couples avec enfants. Ce vieillissement concerne non seulement les couples entrés dans le logement il y a 20 ans ou plus, mais aussi pour certains leurs enfants, maintenant âgés de 20-29 ans et pour toutes les catégories sociales.

Cependant, la mobilité résidentielle n'est pas inexistante. Certes, elle n'est pas systématique et elle présente les limites évoquées précédemment. Mais comment analyser alors, le comportement d'une frange de la population des catégories supérieures qui vivent en HLM dans des quartiers HLM et qui sont sédentaires. Difficile de croire qu'elle ne dispose pas des ressources (économiques et culturelles) pour changer de quartier ou de type de logement. De même, pour une partie des popula-

tions issues des catégories sociales populaires, l'accès au logement HLM dans des quartiers « HLM » ou « non-HLM » joue son rôle de promotion sociale, notamment dans un contexte de crise du logement. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui quittent un logement insalubre ou la rue¹. Au final, la mobilité résidentielle conduisant à une réorganisation spatiale ne conduit pas nécessairement à une ségrégation sociale.

*éléments méthodologiques – encadré 2 |
donnée du recensement de la population 2009 |*

Cette étude a été réalisée à partir des résultats du recensement de la population de 2009, et plus précisément du fichier Individus de l'Insee. Chaque enregistrement de ce fichier correspond à un individu décrit selon ses caractéristiques sociodémographiques, celles du ménage auquel il appartient, ainsi que les caractéristiques de sa résidence principale.

Les données sont disponibles à l'échelle du canton-ou-ville de résidence, mais également des IRIS (unité spatiale de 2 000 habitants en moyenne) et des TRIRIS (Unité spatiale qui est composée de trois IRIS c'est-à-dire environ 6 000 habitants), ce qui permet d'obtenir des informations au niveau des quartiers. La variable « HLML » a été retenue pour mesurer la part d'individus occupant un logement social, distinguant les logements appartenant à un organisme HLM, les logements n'appartenant pas à un organisme HLM, et les logements non-ordinaires. L'indicateur de mobilité, représenté par la variable « ANEMR », correspond à la durée de présence des individus dans le logement. La limite de cet indicateur est qu'une personne ayant changé de logement dans le même quartier sera comptabilisée comme mobile. Un individu ayant changé de logement au sein d'une même commune sera alors considéré comme non-sédentaire. D'autres variables ont été sollicitées pour effectuer les différents calculs, croisements et représentations graphiques : le sexe (« SEXE »), la catégorie socioprofessionnelle détaillée en huit postes (« CS1 »), l'iris pour la cartographie (« IRIS »), l'âge en années révolues détaillées pour les pyramides des âges (« AGEREV ») et l'âge quinquennal en années révolues pour les courbes (« AGEREVQ »). Enfin, seule la variable « SFM », représentant la situation familiale de l'individu, a nécessité des regroupements pour la réalisation des pyramides des âges : la présence ou non d'isolé(s) au sein d'un ménage n'est plus visible, tout comme la distinction du nombre d'enfants au sein d'une famille

¹ Dietrich-Ragon Pascale, « Les mal-logés parisiens face à la logique de l'urgence », *Lien social et Politiques*, n°63, 2010, pp.105-117.

ANNEXES

Tableau n°6 – Répartition de la population vivant en HLM |
selon l'âge, le type de quartier et par catégorie sociale

Catégorie sociale	Type de quartier	Ancienneté dans le logement en année	Groupe d'âge				Total en % et (effectifs pondérés)
			20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	
Classe populaire			27,3	29,0	26,4	17,3	100(23506)
	"HLM"		30,3	28,0	25,7	16,0	100(10041)
		moins de 2 ans	45,3	30,4	16,1	8,2	100(968)
		[2-4 ans]	38,2	31,3	21,7	8,7	100(2188)
		[5-9 ans]	27,2	37,9	24,1	10,7	100(2731)
		[10-19ans]	21,9	22,1	38,5	17,5	100(2170)
		[20 ans+]	27,6	16,0	23,0	33,4	100(1981)
	"Mixte"		26,4	29,7	25,7	18,2	100(10598)
		moins de 2 ans	40,2	35,0	19,2	5,5	100(1216)
		[2-4 ans]	35,7	36,7	19,9	7,7	100(2535)
		[5-9 ans]	20,4	39,0	26,1	14,5	100(2850)
		[10-19ans]	19,7	19,9	36,8	23,5	100(2275)
		[20 ans+]	22,0	13,0	23,5	41,5	100(1720)
	"non HLM"		20,1	29,8	31,1	18,9	100(2866)
		moins de 2 ans	25,3	45,0	21,7	8,0	100(299)
		[2-4 ans]	27,5	40,3	21,8	10,5	100(747)
		[5-9 ans]	16,6	33,7	35,5	14,2	100(835)
		[10-19ans]	17,0	17,1	42,3	23,6	100(640)
[20 ans+]		14,3	8,1	28,4	49,3	100(343)	
Classe moyenne			27,8	30,1	23,4	18,8	100(4244)
	"HLM"		39,9	28,1	16,3	15,7	100(918)
		moins de 2 ans	64,4	21,0	11,7	3,0	100(103)
		[2-4 ans]	44,1	37,4	9,2	9,3	100(158)
		[5-9 ans]	38,0	39,4	12,2	10,4	100(221)
		[10-19ans]	25,3	27,3	29,9	17,5	100(209)
		[20 ans+]	41,3	14,5	14,6	29,5	100(225)
	"Mixte"		26,4	29,8	23,8	20,0	100(2287)
		moins de 2 ans	44,3	30,9	15,6	9,2	100(256)
		[2-4 ans]	39,9	33,0	18,6	8,5	100(564)
		[5-9 ans]	18,1	48,2	21,0	12,6	100(551)
		[10-19ans]	15,5	19,6	39,8	25,0	100(571)
		[20 ans+]	22,2	11,0	16,2	50,7	100(344)
	"non HLM"		20,0	32,7	28,7	18,6	100(1037)
		moins de 2 ans	28,8	44,5	19,8	6,9	100(174)
		[2-4 ans]	29,9	40,5	18,4	11,2	100(235)
		[5-9 ans]	15,1	41,5	31,2	12,3	100(259)
		[10-19ans]	12,4	19,3	42,3	25,9	100(253)
[20 ans+]		14,0	8,4	27,6	49,9	100(113)	
Classe supérieure			19,8	31,5	26,4	22,3	100(1960)
	"HLM"		21,2	26,7	22,3	29,8	100(582)
		moins de 2 ans	18,8	45,5	15,1	20,6	100(51)
		[2-4 ans]	21,1	19,9	11,5	47,5	100(194)
		[5-9 ans]	15,4	44,6	33,2	6,8	100(168)
		[10-19ans]	22,1	20,0	43,5	14,4	100(79)
		[20 ans+]	33,5	2,3	10,2	54,0	100(88)
	"Mixte"		21,2	31,9	29,1	17,7	100(872)
		moins de 2 ans	42,2	34,3	13,3	10,2	100(68)
		[2-4 ans]	33,9	38,8	17,6	9,7	100(237)
		[5-9 ans]	21,0	37,8	28,4	12,9	100(260)
		[10-19ans]	7,6	21,4	49,0	22,0	100(193)
		[20 ans+]	5,4	20,7	31,0	43,0	100(112)
	"non HLM"		15,6	36,5	26,3	21,7	100(505)
		moins de 2 ans	10,8	60,7	15,4	13,1	100(73)
		[2-4 ans]	30,6	37,7	25,4	6,2	100(134)
		[5-9 ans]	8,4	46,9	19,0	25,8	100(123)
		[10-19ans]	15,7	20,3	36,7	27,4	100(123)
[20 ans+]		0,0	12,5	36,4	51,1	100(50)	
Ensemble			26,9	29,3	25,9	17,9	100(29711)

Tableau n°7 – Répartition de la population vivant en HLM |
selon la situation familiale, le type de quartier et par catégorie sociale

Catégorie sociale	Type de quartier	Ancienneté dans le logement en année	Situation familiale				Total en % et (effectifs pondérés)
			isolé	Couple	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale	
Classe populaire			14,2	13,4	52,3	20,1	100(23762)
	"HLM"		11,2	11,5	55,9	21,4	100(10121)
		moins de 2 ans	14,8	16,9	51,1	17,2	100(1008)
		[2-4 ans]	13,6	12,6	54,5	19,4	100(2154)
		[5-9 ans]	10,4	8,7	58,9	22,0	100(2760)
		[10-19ans]	9,3	7,3	62,0	21,4	100(2213)
		[20 ans+]	9,9	16,4	48,9	24,8	100(1983)
	"Mixte"		15,7	14,5	50,9	18,9	100(10744)
		moins de 2 ans	19,5	22,3	46,4	11,8	100(1235)
		[2-4 ans]	18,4	11,8	52,9	16,9	100(2511)
		[5-9 ans]	15,9	13,2	50,6	20,4	100(2882)
		[10-19ans]	13,6	9,9	53,5	23,0	100(2343)
		[20 ans+]	11,5	21,2	48,5	18,8	100(1772)
	"non HLM"		19,1	15,9	44,6	20,5	100(2896)
		moins de 2 ans	25,5	20,7	34,0	19,8	100(291)
		[2-4 ans]	20,7	12,2	52,0	15,1	100(748)
		[5-9 ans]	19,9	10,4	45,4	24,2	100(836)
		[10-19ans]	16,2	12,7	47,0	24,1	100(673)
		[20 ans+]	13,8	39,1	30,7	16,4	100(346)
	Classe moyenne			20,6	15,7	46,3	17,4
	"HLM"		7,6	12,8	63,2	16,4	100(897)
		moins de 2 ans	10,0	31,3	48,9	9,7	100(100)
		[2-4 ans]	7,1	17,9	59,7	15,3	100(145)
		[5-9 ans]	7,1	10,1	67,4	15,4	100(212)
		[10-19ans]	8,1	2,4	68,3	21,3	100(219)
		[20 ans+]	6,7	13,9	63,0	16,4	100(219)
	"Mixte"		24,1	16,0	41,7	18,2	100(2215)
		moins de 2 ans	23,4	26,5	34,0	16,2	100(247)
		[2-4 ans]	23,8	21,1	41,9	13,1	100(533)
		[5-9 ans]	27,5	9,9	43,4	19,2	100(548)
		[10-19ans]	20,4	11,0	43,4	25,2	100(544)
		[20 ans+]	25,5	18,0	41,6	14,9	100(341)
	"non HLM"		24,5	17,6	41,3	16,6	100(1003)
		moins de 2 ans	28,4	24,9	33,8	12,9	100(177)
		[2-4 ans]	25,8	18,4	40,3	15,5	100(223)
		[5-9 ans]	22,7	13,4	45,3	18,6	100(256)
		[10-19ans]	21,9	6,7	50,8	20,6	100(235)
		[20 ans+]	25,1	37,3	25,8	11,8	100(110)
	Classe supérieure			21,2	14,8	50,7	13,3
	"HLM"		17,7	6,9	65,5	9,9	100(564)
		moins de 2 ans	5,9	12,0	75,5	6,7	100(51)
		[2-4 ans]	42,5	4,8	43,8	9,0	100(188)
		[5-9 ans]	2,6	8,9	80,2	8,3	100(159)
		[10-19ans]	4,4	4,2	86,8	4,6	100(72)
		[20 ans+]	10,5	7,0	62,1	20,4	100(92)
	"Mixte"		21,0	17,5	47,5	14,1	100(860)
		moins de 2 ans	34,8	8,8	39,9	16,6	100(62)
		[2-4 ans]	24,5	23,0	42,5	10,0	100(238)
		[5-9 ans]	19,3	9,7	60,4	10,5	100(244)
		[10-19ans]	14,1	11,1	51,2	23,6	100(192)
		[20 ans+]	21,1	36,6	29,5	12,8	100(122)
	"non HLM"		25,5	19,0	39,8	15,6	100(513)
		moins de 2 ans	30,9	36,4	29,9	2,7	100(74)
		[2-4 ans]	24,1	14,2	45,1	16,6	100(131)
		[5-9 ans]	18,0	16,4	45,5	20,1	100(120)
		[10-19ans]	23,2	15,0	47,3	14,5	100(129)
		[20 ans+]	43,3	22,5	10,9	23,3	100(57)
	Ensemble			15,5	13,8	51,3	19,3